



Communiqué de presse

Paris, le 30 juin 2017

160 projets sélectionnés pour l'appel à projets 2017 « Action culturelle - langue française »

Le ministère de la Culture, se félicite du succès rencontré par cet appel à projets avec près de 600 propositions reçues parmi lesquelles 160 vont pouvoir bénéficier d'un financement.

Le ministère de la Culture a souhaité reconduire en février 2017 un appel à projet d'un million d'euros permettant de soutenir des projets culturels, à travers des expériences de pratiques artistiques et culturelles en renforçant les capacités d'expression et de maîtrise de la langue française.

Comme en 2015, le nombre important de projets reçus est le signe que la culture a un rôle majeur à jouer dans la réduction des inégalités face à la langue française.

160 projets ont été retenus, ils permettront d'améliorer l'accès à la langue française pour un grand nombre de personnes qui, parce qu'elles en sont souvent exclues, rencontrent des difficultés dans leur vie sociale, professionnelle et culturelle.

Destiné à soutenir la création et la diffusion d'outils pour les acteurs du monde de la culture, comme pour ceux de l'insertion, de la formation, de la justice, du champ social et socio-éducatif, cet appel à projets permet également d'inciter les associations et les institutions culturelles à développer une action croisant l'apprentissage de la langue française et la pratique artistique au profit de personnes en difficulté avec le français.

Afin de **réduire les inégalités face à la langue française**, les projets retenus ciblent les adultes ne maîtrisant pas l'écrit, les jeunes de 16 à 25 ans sans emploi et sans qualification, les migrants non francophones, de même que les enfants bénéficiant d'une activité d'éducation artistique et culturelle hors temps scolaire. Les détenus, ainsi que les mineurs pris en charge par la protection judiciaire de la jeunesse sont également concernés.

Les **139 projets locaux** retenus concernent des territoires extrêmement variés – urbains, péri-urbains, ruraux, quartiers politique de la ville – en métropole comme

outre-mer, qui ont comme point commun d'être marqués par des formes diverses d'éloignement ou d'isolement. Ils sont complétés par **21 projets nationaux** d'outillage et de formation choisis pour leur capacité à être mutualisés au profit des réseaux de la culture et du champ social.

Les projets ont été étudiés par un comité de sélection composé de représentants du ministère de la Culture, des ministères de l'Intérieur, de la Justice, de l'Education nationale, de la Cohésion des territoires, des Outre-mer, du Commissariat général à l'égalité des territoires, de l'Agence nationale de lutte contre l'illettrisme, ainsi que de personnalités qualifiées.

Les résultats de l'appel à projets 2017 sont en ligne sur

<http://www.culturecommunication.gouv.fr/Aides-demarches/Appels-a-projets/Resultats-de-l-appel-a-projets-national-Action-culturelle-langue-francaise>

Informations sur l'appel à projets 2015

<http://www.culturecommunication.gouv.fr/Thematiques/Langue-francaise-et-langues-de-France/Politiques-de-la-langue/Maitrise-de-la-langue/Action-culturelle-et-maitrise-du-francais>

Contact

Ministère de la Culture
Délégation à l'information et à la communication
Service de presse : 01 40 15 83 31
service-presse@culture.gouv.fr
www.culture.gouv.fr
@MinistereCC